



**HAL**  
open science

## En effet en français contemporain : de la confirmation à la justification/explication

Michel Charolles, Benjamin Fagard

### ► To cite this version:

Michel Charolles, Benjamin Fagard. En effet en français contemporain : de la confirmation à la justification/explication. 2011. hal-00665770

**HAL Id: hal-00665770**

**<https://hal.science/hal-00665770>**

Preprint submitted on 2 Feb 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**DRAFT :**

Charolles M & Fagard B. (sous-presse) “*En effet* en français contemporain : de la confirmation à la justification/explication”. *Le Français Moderne*.

***En effet* en français contemporain :  
de la confirmation à la justification/explication**

Michel Charolles et Benjamin Fagard

**Résumé :**

Nous analysons dans cet article la locution *en effet* à partir d’une étude sur corpus. Nous proposons de distinguer trois emplois principaux, et nous attachons à en dégager les valeurs et les caractéristiques fonctionnelles essentielles. Dans ces emplois, *en effet* peut (1) confirmer un énoncé précédent, (2) confirmer un fait attendu ou encore (3) justifier ou expliquer un énoncé précédent. Ces trois emplois, comme nous le montrons à l’aide d’exemples issus du corpus, sont liés à des contextes différents. Le premier emploi est absolu et dialogique, le second se trouve dans des séquences dialogales ou hétérogènes ; enfin, le troisième est plutôt non dialogal. Ces différents emplois de *en effet* entretiennent entre eux des liens étroits : ils participent tous d’une même opération de confirmation, dont la figure basique ou primitive semble être les usages de type (1) où *en effet* confirme un énoncé précédent.

**Abstract :**

In this paper, we analyse the French adverbial *en effet* (« indeed »), with a corpus study. We distinguish between three main uses, and focus on their essential semantics and functional characteristics. In these uses, *en effet* can (1) confirm a previous statement, (2) confirm an expected fact or (3) justify or explain a previous utterance. These three uses, as we show with the help of examples taken from the corpus, are linked to different contexts: the first one is absolute and dialogic, the second one is found in dialogal or heterogeneous sequences; finally, the third one is rather non dialogic. These uses of *en effet* are closely interrelated: they are all based on an operation of confirmation, which seems to find its most basic or primitive form in uses of type (1), where *en effet* confirms a previous statement.

**Mots-clés :** modalité, connecteurs, marqueurs discursifs, grammaticalisation, corpus

Michel Charolles et Benjamin Fagard

## Introduction

La locution adverbiale *en effet* ne connaît plus, en français contemporain, que des emplois comme particule lexicalisée<sup>1</sup>. Dans le travail qui suit, nous défendons l'idée que *en effet* se prête aujourd'hui à au moins trois grands types d'usage, appelés EE1, EE2 et EE3, dont nous nous attachons à dégager les valeurs et les caractéristiques fonctionnelles essentielles. La conclusion reprend l'ensemble et souligne les liens que peuvent entretenir les *en effet* de type EE1, EE2 et EE3.

Pour mettre au jour ces trois types d'usage, nous nous appuyons sur les travaux existants, en l'occurrence un article de Danjou-Flaux (1980), un chapitre de Rossari (1993, chap. 3) et de Rossari et alii (2004, chap. 5) ainsi qu'un article de Rossari (2002). Les analyses que nous présentons sont fondées sur des exemples forgés ainsi que sur des extraits tirés d'un corpus exploratoire de romans de M. Leblanc (1 400 000 mots) qui inclut environ 600 *en effet*. Nous insistons sur les traits qui différencient les emplois de type EE1, EE2 et EE3, le but étant de préparer une grille d'annotation systématique d'un corpus plus large de français contemporain ainsi que d'ancien et moyen français (Fagard & Charolles en préparation).

### 1.1. EN EFFET CONFIRMANT UN ENONCE PRECEDENT (EE1)

#### 1.1. Valeur et contexte d'emploi

*En effet* est typiquement employé **en dialogue, à la suite d'une demande de confirmation** positive (1) ou négative (2) :

(1) A – Paul est un escroc (*n'est-ce pas*) ?

B – *En effet*.

(2) A – Vous n'avez jamais rencontré Paul (*n'est-ce pas*) ?

B – *En effet*.

Dans les **emplois absolus** de ce type, *en effet* commute avec *oui* ou *non* et il constitue un énoncé complet, une assertion, dont le contenu propositionnel est récupéré dans le contexte précédent. En répondant *en effet* :

- B confirme le fait F dénoté par la proposition soumise à son assentiment – marque d'**acquiescement**
- et indique qu'il peut témoigner de la vérité de F en raison de la connaissance qu'il en a – marque **épistémique**.

Dans (3), extrait du corpus M. Leblanc, le fait mentionné par la relative tend à être validé en même temps que le fait principal, à savoir que les cartes d'identité et

---

<sup>1</sup> Pour une étude diachronique, cf. Bertin (2002).

de reconnaissance des conjurés portent un M majuscule. Si tel n'était pas le cas, on s'attendrait à ce que l'interlocuteur précise « mais ce n'est pas moi qui les ai découvertes ni publiées » :

(3) – *Les cartes d'identité et de reconnaissance des conjurés, que vous avez découvertes et publiées, portent un M majuscule, n'est-ce pas ?*

– *En effet.*

Les connaissances sur lesquelles se fonde l'interlocuteur pour accorder son assentiment peuvent être antérieures à l'échange (*oui, vous ne m'apprenez rien, je le savais déjà*) ou acquises à l'occasion de celui-ci (*oui, je vois, je n'avais pas remarqué*). (3) se prête plutôt à une interprétation du premier type, par contre, dans (4), l'interlocuteur confirme ce que vient de lui dire le docteur et qu'il ne connaissait visiblement pas auparavant :

(4) – *Un couteau à lame très fine, monsieur le juge d'instruction, répondit le médecin... Tenez, on a essuyé la lame avec le mouchoir même du mort...*

*En effet... en effet... la trace est visible... Et maintenant nous allons interroger le secrétaire et le domestique de M. Kesselbach.*

Les emplois comme (4) sont moins fréquents que les emplois comme (3) dans notre corpus, mais un rapide sondage sur Google ramène 857 *en effet* suivis de *je n'avais pas remarqué* et 213 suivis de *je n'avais pas vu que*<sup>2</sup>. Les usages de ce type prennent facilement une valeur concessive, alors que dans les emplois où B prétend s'appuyer sur un savoir acquis antérieurement, on a plutôt affaire à une démarche justificative.

Les usages comme (4) permettent de nuancer l'analyse de Danjou-Flaux (1980) selon laquelle le locuteur B qui recourt à *en effet* :

« s'estime habilité à répondre comme il le fait en vertu d'une connaissance antérieure qu'il a de EA [Enoncé produit par A]. B signifie que l'expression de son accord est motivée pour des raisons qui lui sont propres, objectivement fondées, et non par le fait que A dit ce qu'il a dit » (p. 113).

Il n'en demeure pas moins que, même dans les emplois du genre de (4), l'information acquise par le biais de ce qui vient d'être dit est vérifiée et partagée par B (cf. l'ajout de *je n'avais pas remarqué/je vois*) au moment où il énonce *en effet*. **Tout ce que garantirait le locuteur qui emploie *en effet* c'est donc, et dans tous les cas, qu'il se**

---

<sup>2</sup> Requêtes « en effet je n'avais pas remarqué » et « en effet je n'avais pas vu que », effectuées le 7 mai 2009, avec option « recherche sur le web » ; nous avons contrôlé ces résultats avec le moteur de recherche Yahoo (même recherche, même option), qui donne respectivement 569 et 217 occurrences (l'option « Pages francophones » fournit, sur les deux moteurs de recherche, des résultats similaires), sur un total de 23 800 000 occurrences de *en effet* (13 500 000 sur Yahoo). Toutes les requêtes 'Google' mentionnées dans l'article ont été vérifiées ce même jour. Notons en passant que l'intérêt d'internet pour ce type de requête, malgré les problèmes que pose l'utilisation de moteurs de recherche comme Google ou Yahoo (notamment le manque de contrôle sur les textes de départ, dont nous sommes bien conscients, cf. aussi Look 2010 : § 25-28), apparaît clairement si l'on compare ce nombre d'occurrences de *en effet* sur internet (entre 13 et 23 millions environ) et sur une relativement grande base de données comme Frantext, qui ne compte (pour les textes postérieurs à 1945) que 10 424 occurrences de *en effet*.

trouve en position de confirmer un fait F, en raison de ce qu'il sait au moment où il dit *en effet*<sup>3</sup>.

*En effet* ne pose aucun problème à la suite d'une assertion, comme dans (5) où les deux valeurs épistémiques – antérieure (*je sais*) et consécutive (*je vois*) – sont possibles :

(5) A – *Il fait un temps épouvantable*

B – *En effet.*

Dans (6), extrait du corpus, M. Vaucherel sait pertinemment qu'il a en sa possession l'ouvrage dont il est question et il confirme à la personne qui est venue lui rendre visite qu'il a 'bel et bien' acheté ce livre dans les conditions indiquées :

(6) *Et puis, mon bon monsieur Vaucherel, voilà qu'après trente ans de recherches et d'annonces, j'ai su que l'on avait vendu dans une vente publique un lot de volumes, dont le quatorzième tome de Richardson. Je cours chez l'acheteur, un bouquiniste du quai Voltaire, lequel me renvoie chez vous, à qui le livre appartient depuis hier.*

« – *En effet* », me dit ce bon M. Vaucherel, qui me montra le tome XIV de Richardson.

Lorsque *en effet* apparaît à la suite de *oui*<sup>4</sup>, il y a décumul des deux fonctions assumées par *en effet* :

(7) – *M. le ministre Valenglay, n'est-ce pas, monsieur le Président ? J'ai eu l'honneur d'être reçu par vous, il y a quelques années, alors que vous étiez président du Conseil.*

– *Oui, en effet !... je croyais bien me souvenir... quoique je ne pourrais préciser...*

Dans cet extrait, le locuteur signale à l'aide de *oui* qu'il a reçu son interlocuteur du temps qu'il était président du Conseil (marquage de l'acquiescement) et *en effet* entérine cet accord (marquage épistémique dont l'origine est explicitée par *je croyais bien me souvenir, quoique je ne pourrais préciser*). Ces deux opérations sont

<sup>3</sup> Comme on a du mal à imaginer qu'un locuteur qui répond à l'aide *oui* ou *non* ne le fasse pas en vertu de ce qu'il sait, on est obligé de considérer que la valeur épistémique ajoutée par *en effet* est simplement implicite par *oui/non*. Dans le prolongement, on pourrait certainement faire valoir que le marquage épistémique de l'acquiescement est une affaire de degré avec, à une extrémité, *en effet* (ainsi que d'autres marqueurs comme *effectivement, de fait, ...*), à l'autre, *oui/non*, et, entre les deux, *si* qui semble exiger un engagement du locuteur plus important que *oui/non* (cf. l'étymologie de *si*).

<sup>4</sup> On pourrait ajouter les emplois à la suite de *eh bien* comme :

– *Alors, vous êtes venue ici ? dit Horace. Et comme vous m'avez vu tomber un athlète forain, faire la quête et me battre en duel contre des coquilles d'œuf, vous vous êtes dit : « Voilà Machin » !*

– *Oui, répondit l'Américaine.*

– *Eh bien ! mademoiselle, je suis en effet « Machin » et tout à votre service.*

ordonnées : la confirmation ne pouvant guère intervenir qu'après l'accord<sup>5</sup>. Dans (8), le schéma est globalement le même, sauf que l'accord n'est que partiel (il y a bien accord cependant, comme l'indique le terme *approuva*)<sup>6</sup>, le locuteur ne pouvant complètement confirmer le jugement précédent :

(8) – *Eh quoi ! je commence à croire qu'il se moque de nous, et que tout cela n'est qu'une comédie pour gagner du temps.*

– *Peut-être en effet, approuva Waldemar.*

Bien qu'il cumule les fonctions de *oui/non* et d'un adverbe épistémique, *en effet* ne peut apparaître seul dans une complétive à la suite d'un verbe d'opinion :

(1a) *A – Paul est un escroc (n'est-ce pas) ?*

*B – Je trouve que oui/\* en effet.*

Son emploi ne redevient possible que s'il est suivi du segment confirmé :

(1b) *A – Paul est un escroc, n'est-ce pas ?*

*B – Je trouve qu'en effet c'est un escroc.*

Tout en impliquant un *oui/non*, *en effet* seul n'est donc pas une vraie prophrase, ce qui ne l'empêche pas de constituer le **focus** de (1). Par contre, dans (1b) ainsi que dans (7) et (8), il perd ce statut et ne garde que sa valeur de **modalisateur épistémique** (Borillo 1976, 2004, Pietrandrea 2005, 2008)<sup>7</sup> avec une intonation d'incise.

*En effet* seul passe assez difficilement à la suite des questions totales<sup>8</sup> du genre de (9) où on attendrait *oui/non* :

(9) *A – Est-ce que Paul est un escroc ?*

? *B – En effet.*

Cette observation suggère que l'emploi de *en effet* est plus ou moins restreint aux questions émanant d'un locuteur A qui a déjà une préférence pour une réponse et qui demande à B de la confirmer. (9) ne peut guère être compris, tel quel, que de façon échoïque, *en effet* confirmant la pertinence de la question posée par A (après qu'elle a été posée). Cette interprétation s'impose lorsque *en effet* est employé à la suite d'une

<sup>5</sup> L'ordre inverse n'est pas attesté dans notre corpus et peu représenté sur Google : 361 000 *oui en effet*, 64 300 *non en effet*, contre seulement 5 930 *en effet oui* et 28 600 *en effet non* (mais avec beaucoup de bruit). Sur Frantext, dans les textes postérieurs à 1945 (tous genres confondus), on trouve les fréquences suivantes : 20 *oui en effet*, 9 *non en effet*, 0 *en effet oui* et 6 *en effet non* (pour, rappelons-le, 10 424 occurrences de *en effet*). Les mêmes requêtes effectuées sur Yahoo présentent cependant des résultats sensiblement différents, surtout pour le contraste entre *non en effet* et *en effet non* : 973 000 *oui en effet*, 155 000 *non en effet*, 29 300 *en effet oui* et 173 000 *en effet non* (requêtes effectuées le 7 mai 2009, cf. note 2).

<sup>6</sup> Aucune attestation de *en effet(.) peut-être* dans le corpus.

<sup>7</sup> Cf. également sur les adverbes en *-ment* : Guimier (1996), Molinier & Lévrier (2000), Bonami et alii (2003), Cinque (1999).

<sup>8</sup> Sur les possibilités d'emploi de *en effet* à la suite des différents types d'énoncés, cf. Danjou-Flaux (1980) ainsi que Rossari et alii (2004, chapitre 5).

**question catégorielle**, comme dans (10) où on pourrait restituer un *pourquoi* à la suite de *en effet* :

(10) A – Pourquoi Paul ne nous parle-t-il plus ?

B – **En effet**.

C'est ce qui se produit dans les extraits ci-dessous où la question catégorielle est reprise respectivement avant (11) et après (12) *en effet* :

(11) – Encore cinquante-cinq jours... Encore cinquante... Que peut-on faire en si peu de jours ? Oh ! je vous en prie..., je vous en prie...

– Que pouvait-on faire, **en effet** ?

(12) ... Alors pourquoi cette attaque ?...

– **En effet**, dit-il, pourquoi ?...

Que *en effet* confirme la pertinence de la question catégorielle n'est pas trivial dans le sens où, même si l'interlocuteur sollicité est dans l'incapacité d'apporter la réponse attendue, le fait qu'il reprenne les questions à son compte revient à entériner les présupposés qu'elles véhiculent, à savoir, dans (11), qu'il est nécessaire de faire quelque chose et, dans (12), qu'il y a eu une attaque. Comme précédemment, l'interlocuteur sollicité peut, en employant *en effet*, signaler :

- soit qu'il se posait lui aussi la même question avant que A ne lui demande son avis ;
- soit que c'est sa demande qui l'a amené à se rendre compte du fait qu'on pouvait légitimement s'interroger sur la dimension de la situation impliquée par le morphème interrogatif.

Ces deux interprétations se retrouvent lorsque **en effet** apparaît à la suite d'**énoncés directifs** du genre de :

(13) A – Prends un parapluie !

?B – **En effet**.

*En effet* seul semble à nouveau moins naturel que *oui* ou *non* mais l'enchaînement est récupérable : B, après que A lui a demandé de prendre un parapluie, peut parfaitement se rendre compte qu'il ferait effectivement bien d'en emporter un. Si les conseils comme (14) peuvent plus facilement que les ordres être suivis de *en effet*, c'est sans doute parce que B peut toujours reprendre à son compte leur contenu assertif (en l'accommodant à sa personne) et s'en porter garant (*en effet je sais très bien que j'aurais tout intérêt à prendre un parapluie*) :

(14) A – Tu devrais prendre un parapluie.

B – **En effet**.

Il en va de même dans (15) où le docteur, à la suite des arguments présentés par son interlocuteur, se range à son point de vue et se dit prêt à admettre qu'il n'entendra plus parler de la personne dont il est question :

(15) – Vous expliquerez sa disparition comme bon vous semblera..., un voyage subit..., un coup de folie... On fera quelques recherches... Et soyez sûr qu'on n'entendra plus parler de lui...



*Le docteur hocha la tête.*

- *Oui en effet... vous avez raison...*

De même, à la suite d'une promesse, *en effet* ne peut pas (à la différence de *bien*) entériner l'engagement du locuteur et prendre en charge l'acte de promesse qui dépend uniquement de la sincérité de A :

(16) A – *Je te jure que Paul ne m'a rien dit*

\* B – *En effet.*

Tout ce que pourrait faire B, à la suite de A, c'est enregistrer que ce dernier a bien juré que Paul ne lui avait rien dit, mais cette confirmation après coup exigerait un ajout du genre *j'entends bien*.

## 1.2. Des emplois absolus aux séquences confirmatives

Comme indiqué au début de cette partie, les emplois de type EE1 sont typiquement dialogiques. Les exemples les plus classiques font suite à une demande de confirmation ou à une assertion et, dans les usages réputés les plus représentatifs, *en effet* est employé de manière absolue. Il n'empêche que, comme nous l'avons déjà relevé, *en effet* peut parfaitement être précédé de *oui/non* (cf. 1.1.1. ci-dessus), d'une question répétée (cf. (10)) ou suivi d'un adverbe interrogatif repris du contexte précédent (cf. (11)). Les emplois du type EE1 dans lesquels *en effet* est utilisé de manière absolue sont donc loin d'être les seuls possibles. Dans (17) :

(17) *C'est trop bête.*

– *C'est trop bête, en effet, confessa Sermine,...*

le segment répété en tête de réplique explicite un contenu qui serait de toute façon sollicité pour l'interprétation de *en effet* (ce segment pourrait être supprimé sans que la compréhension soit modifiée). Il n'y a donc aucune raison de ranger les emplois comme (17) dans une catégorie à part, différente de EE1, au motif que *en effet* n'est pas employé de façon absolue.

Si on adopte cette position, si donc on accepte de considérer que les segments répétés font partie d'une **séquence confirmative** introduite par *en effet* (séquence qui pourrait parfaitement se limiter à *en effet*), la question se pose de savoir quels éléments peuvent légitimement être intégrés dans des séquences de ce type. Cette extension ne pose pas de problème avec (17) où le segment confirmé est simplement répété. De même, dans (18), la phrase en tête de laquelle figure *en effet* ne faisant jamais qu'explicitement la nature des connaissances sur lesquelles se fonde le locuteur pour confirmer qu'il était sorti, il n'y a aucune raison de ne pas considérer que les informations rapportées ensuite ne font pas partie de la séquence introduite par *en effet* :

(18) – *Tu mens. C'était ton jour de congé. Tu es sorti.*

– *En effet je me rappelle... un ami de province qui est venu... nous nous sommes promenés au Bois.*

En effet en français contemporain

Dans (19), le complément *jusqu'à la prochaine station* limitant la portée dans le temps de la confirmation peut aussi être considéré comme un ajout :

(19) – *Bravo, mademoiselle, le coup est direct. Je n'ai plus qu'à me taire.*

- *Vous n'avez plus qu'à vous taire, en effet, jusqu'à la prochaine station, où je vous conseille de descendre.*

Le conseil qui suit ne fait pas partie de la séquence confirmative. Le fait qu'il implique les mêmes participants et le fait que les deux actes de langage soient directifs plaideraient en faveur de son intégration dans la séquence confirmative mais, comme leur contenu propositionnel est différent et que la requête concerne une action qui n'a rien à voir avec le fait de se taire, cela n'est ni possible ni souhaitable.

Dans les emplois ci-après, les phrases introduites par *mais* ne peuvent pas non plus être considérées comme faisant partie de la séquence confirmative. Dans (20) :

(20) – *Il raconta que le pays lui plaisait, et que, s'il trouvait une demeure convenable, il s'y installerait volontiers avec ses parents. Le notaire indiqua plusieurs domaines. Beautrelet insinua qu'on lui avait parlé du château de l'Aiguille, au nord de la Creuse.*

– ***En effet, mais** le château de l'Aiguille, qui appartient à un de mes clients, depuis cinq ans, n'est pas à vendre.*

Le *mais* de correction argumentative introduit une information nouvelle : le locuteur B, en prévenant que le château de l'Aiguille n'est pas à vendre, annule une inférence que A pourrait être enclin à tirer du fait que B vient de confirmer que ce château existe bel et bien et que c'est une demeure plaisante. L'ensemble est typiquement concessif mais ce n'est pas *en effet* qui marque la concession. *Mais* oblige, comme tous les connecteurs, à retraiter un énoncé 1 (en l'occurrence *en effet*) à la lumière d'un énoncé 2 en suivant les instructions interprétatives codées par *mais* (en l'occurrence celles qui correspondent à l'interprétation de correction argumentative qui s'accorde le mieux avec le contexte). C'est seulement au terme de ce retraitement que *en effet* prend une valeur concessive proche de *certes*. Il en va à peu près de même dans (21) et dans (22) où, malgré les reprises partielles, on voit bien que les énoncés introduits par *mais* apportent des informations nouvelles qui ne peuvent faire partie de la séquence confirmative :

(21) – *Mme Mosgranem m'a avoué elle-même que vous ne lui aviez rien pris.*

*Le docteur eut un sourire un peu fat, et murmura :*

– *Je ne lui ai rien pris, en effet, mais elle m'a peut-être beaucoup donné.*

(22) – *Cependant... cependant..., observa Véronique, tout cela était absurde.*

– *Absurde, en effet, mais tout cela prit une signification singulièrement troublante le jour où Maguennoc put confronter les bribes de prédictions gravées sur le Dolmen, et la prédiction complète !*

### 1.3. Recrutement dans le contexte précédent du segment confirmé

*En effet, comme oui/non, est un ‘anaphorique’*<sup>9</sup> : la récupération du fait F dont *en effet* confirme la vérité ne pose en règle générale pas de problème, ainsi qu’on a déjà pu le vérifier dans les parties précédentes. *En effet*, à l’instar de *oui/non*, recrute le plus souvent par proximité. C’est ce qui se passe dans (5) que l’on répète :

(5) – *Et puis, mon bon monsieur Vaucherel, voilà qu’après trente ans de recherches et d’annonces, j’ai su que l’on avait vendu dans une vente publique un lot de volumes, dont le quatorzième tome de Richardson. Je cours chez l’acheteur, un bouquiniste du quai Voltaire, lequel me renvoie chez vous, à qui le livre appartient depuis hier.*

« – *En effet* », me dit ce bon M. Vaucherel, qui me montra le tome XIV de Richardson.

Dans cet extrait, *en effet* se raccroche à *vous, à qui le livre appartient depuis hier*. Ce segment est loin de fournir directement l’‘antécédent’ de *en effet*, mais il comporte tous les ingrédients pour la reconstitution de celui-ci par accommodation (i.e. transposition) : *en effet je possède ce livre depuis hier*.

Le critère de proximité joue un rôle important pour la sélection du segment d’appui dont *en effet* a besoin. Dans (23), la reformulation de l’élément confirmé s’explique par le fait que le segment (*je suis si lasse*) ne précédant pas immédiatement la phrase dans laquelle figure *en effet*, sa reprise permet d’éviter le rattachement indésirable à *vous me raconterez ensuite* :

(23) – *Non, dit-elle. Je suis si lasse ! Si vous n’avez pas besoin de moi, interrogez-le seul à seul. Vous me raconterez ensuite...*

*Elle semblait épuisée, en effet, par cette émotion et cette fatigue nouvelles, ajoutées à toutes celles qui déjà rendaient si pénible sa vie d’infirmière.*

Dans (24) :

(24) – *Oh ! ce n’était pas compliqué. Face au Nord, l’église possède une horloge, dont nous ne pouvions, nous, apercevoir le cadran. De l’intérieur notre homme manœuvrait les aiguilles, de manière que la plus grande, alternativement posée sur trois ou quatre chiffres, énonçât la distance exacte où nous nous trouvions de l’église, et cela dans la direction du coq. C’est ce que je fis moi-même, et aussitôt l’ennemi, rectifiant son tir suivant mes indications, arrosait consciencieusement le champ de betteraves.*

– *En effet*, dit le colonel en riant.

il serait possible, du point de vue du sens, de rattacher *en effet* à l’assertion *ce n’était pas compliqué* figurant au début de l’extrait. Or ce n’est pas ce qui se passe : on comprend, en première lecture, que ce qui est confirmé, c’est le fait que l’ennemi a

<sup>9</sup> Les guillemets s’expliquent du fait que *en effet* n’est pas une expression référentielle. Les notions d’anaphore et de cataphore ‘au sens large’ peuvent être employées et sont fréquemment employées à propos d’adverbiaux ou de constructions (ellipses) dont l’interprétation passe par un segment du contexte précédent ou suivant.

*En effet* en français contemporain

arrosé consciencieusement le champ de betteraves. Cette interprétation est étayée par la suite du compte-rendu où l'on voit bien que le colonel ne peut prétendre confirmer la simplicité du stratagème mis au point par le soldat car, au moment où il prend la parole, la simplicité du procédé auquel celui-ci a eu recours n'a pas encore été exposée :

(24 suite) – *Il ne me restait plus qu'à me porter au second poste d'observation d'où l'on recueillait le message de l'espion. De là je saurais – car l'espion ignorait ce détail essentiel – où se cachaient les batteries ennemies. Je courus donc jusqu'ici, et ce n'est qu'en arrivant que je constatai, au pied même de l'église qui servait d'observatoire, la présence de ces batteries et de toute une brigade allemande.*

L'extrait (25) pose un problème un peu différent :

(25) – *Et vous avez jeté les morceaux sur le bord de la route qui va du château à Vendôme.*

– *En effet je me promenais...*

Il peut être tentant, en premier examen, de considérer que *en effet* confirme l'ensemble de la phrase précédente, relative incluse. Or cette analyse ne va pas de soi. L'ajout de *je me promenais* n'est pas innocent : le locuteur ne reconnaît pas qu'il a jeté les morceaux sur le bord de la route allant du château à Vendôme, mais seulement qu'il se promenait dans cet endroit. La preuve en est qu'il revient sur les morceaux en question dans la suite, sans du tout admettre qu'il les aurait lui-même jetés :

(25 suite) – *Ces morceaux furent recueillis, et j'en eus communication le lendemain même.*

Le principe de rattachement par proximité n'est pas toujours satisfait. Il en va ainsi dans :

(26) – *En apparence, riposta Forville, dont l'agitation croissait. Mais, au fond de vous, c'est une exaltation contenue, et dont j'ai l'intuition, un délire intérieur, comme si un coup de baguette avait transformé votre nature et détruit votre merveilleux équilibre. Oui, je sais, Nathalie, c'est fou de ma part de vous dire tout cela. Mais ai-je besoin de le dire pour que vous le sachiez ?*

*Elle continua de plaisanter.*

– *J'avoue, **en effet**, que tant d'exploits m'impressionnent. Une vieille dame sauvée des eaux... des chevaux maîtrisés.*

Nathalie, en employant *en effet* confirme que son équilibre intérieur a bel et bien été bouleversé par les faits dont il est question, ainsi que vient de l'exposer Forville. Mais le segment confirmé par Nathalie n'est pas adjacent, du fait que Forville, après l'avoir indirectement sollicitée dans ce sens, ajoute des commentaires et qu'elle-même 'continue à plaisanter' avant d'enchaîner sur l'invitation de son interlocuteur. L'éloignement est encore plus net dans l'extrait (27) :

(27) – *Parce que le domaine de Halingre appartenait, appartient encore sans doute, aux d'Aigleroché. Les armoiries montrent un aigle sur un bloc de pierre... sur une roche. Et tout de suite le rapport s'est imposé à moi.*

*Cette fois, le comte parut surpris. Il repoussa sa bouteille et son verre et dit :*

*– Que m'apprenez-vous ? J'ignorais ce voisinage.*

*Rénine hocha la tête en souriant :*

*– Je serais plutôt disposé à croire, cher monsieur, que vous n'êtes pas très pressé d'admettre un degré de parenté quelconque entre vous... et ce propriétaire inconnu.*

*– C'est donc un homme peu recommandable ?*

*– C'est un homme qui a tué, tout simplement.*

*– Que dites-vous ?*

*Le comte s'était levé. Hortense, très émue, articula :*

*– Êtes-vous sûr vraiment qu'il y ait eu crime et que ce crime ait été commis par quelqu'un du château ?*

*– Tout à fait sûr.*

*– Mais pourquoi cette certitude ?*

*– Parce que je sais qui furent les deux victimes et la cause du meurtre.*

*Le prince Rénine ne procédait que par affirmations, et on eût cru, à l'entendre, qu'il s'appuyait sur les preuves les plus solides.*

*M. d'Aigleroché allait et venait dans la pièce, les mains au dos. Il finit par dire :*

*– J'ai toujours eu l'intuition qu'il s'était passé quelque chose, mais je n'ai jamais cherché à savoir... Donc, **en effet**, il y a vingt ans, un de mes parents, un cousin éloigné, habitait le domaine de Halingre. J'espérais, à cause du nom que je porte, que cette histoire, dont je n'ai pas eu connaissance, je le répète, mais que j'ai soupçonnée, resterait à jamais dans l'ombre.*

Le Comte d'Aigleroché après avoir nié que le domaine de Halingre ait été occupé par un membre de sa famille « finit par » (sic) reconnaître que tel est bien le cas, ainsi que Rénine l'avait compris. Sauf que, là encore, le propos de Rénine confirmé par le Comte, se trouve séparé de ses 'aveux' par toute une série de répliques où il est question du comportement de l'ancien occupant du domaine et du fait que ce dernier aurait commis un crime, sans compter les commentaires du narrateur. Cet éloignement n'est pas fondamentalement gênant, encore que l'on ne puisse écarter qu'il suscite des difficultés à la lecture. Mais le procédé a de toute évidence ses limites : la recherche en amont qu'implique l'interprétation de *en effet* ne peut guère se faire que dans l'espace du dialogue en cours. On notera à ce propos que *en effet* est précédé de *donc* qui signale fort utilement que le Comte souhaite lui-même clore l'épisode intermédiaire pour revenir au point de départ de la discussion, à savoir au fait que le domaine de Halingre a bel et bien été la propriété d'un membre de sa famille.

Les exemples qui précèdent montrent que *en effet* code dans sa signification l'instruction de retrouver dans le discours précédent un segment faisant allusion à un fait qu'il prétend confirmer. L'identification de ce segment ne pose généralement pas de difficulté du fait de la proximité, mais cette contrainte est moins rigide avec *en effet* qu'avec les ellipses, et peut-être même qu'avec les prophrases comme *oui/non*

(voir le fait que *oui* passerait moins facilement que *en effet* dans (27)). Le relâchement de la contrainte de proximité s'explique assez bien. Il tient au fait que *en effet* confirmatif peut apparaître et apparaît très souvent, comme nous l'avons vu, en tête ou à la suite d'un segment reprenant celui qu'il confirme. C'est exactement ce qui se passe dans (27) où *en effet* seul serait ininterprétable. La suite immédiate « *il y a vingt ans, un de mes parents, un cousin éloigné, habitait le domaine de Halingre* », à défaut de fournir le segment 'antécédent', indique ce qui est confirmé, ce qui peut non seulement aider à l'identification du segment en question, mais même suffire au lecteur ou à l'auditeur qui se dira qu'il a dû être question de cela auparavant.

Ce type de traitement 'incomplet mais suffisant' s'impose avec les **titres comprenant un *en effet***. Que *en effet* ait besoin de s'accrocher à un segment de discours précédent devrait en principe exclure les emplois à l'initiale de discours. Notre corpus ne fournit de fait aucune attestation de ce genre, mais il ne se prête guère, il est vrai, à des usages de cette sorte. Un rapide sondage sur Google suffit cependant à montrer que les emplois de *en effet* dans les titres ne sont pas impossibles. En voici deux exemples glanés parmi d'autres :

(28) *Notre miss est en effet très jolie !! (Google)*

(29) *Une landimolle, c'est en effet une crêpe épaisse (Google)*

Ces emplois n'ont en réalité rien d'extraordinaire : la présence de *en effet* oblige simplement à reconstituer les assertions qu'ils sont censés confirmer, à savoir que *Miss X est très jolie* pour (28) et qu'*une landimolle est une crêpe épaisse* pour (29). Le lecteur supplée sans difficulté, comprend ce qu'il y a à comprendre, sauf qu'il est obligé de faire confiance au discours, à l'interdiscours en l'occurrence.

## 1.2. EN EFFET CONFIRMANT UN FAIT ATTENDU (EE2)

### 1.2.1 Valeurs et contextes d'emploi

Dans (30), *en effet* ne fonctionne pas comme une prophrase, il commute avec *effectivement* ou encore *bel et bien* (avec changement de position) mais pas avec *oui* :

(30) A – *Paul avait dit qu'il viendrait*

B – *Et en effet il est venu*

*En effet* confirme un fait F2 (Paul est venu) qui est présenté comme un effet, une conséquence attendue de F1. Ce faisant, il confirme F1 et, indirectement, la connaissance du sens commun, le topos, voulant que F2 découle de F1. La procédure de confirmation à l'œuvre dans les emplois de ce type est plus complexe que celle dégagée dans les emplois EE1 :

- dans les emplois de type EE1, *en effet* est purement 'anaphorique', il n'a besoin que de s'appuyer sur un fait dénoté (sauf mention particulière) par l'énoncé immédiatement précédent, la confirmation est fondée sur des connaissances préalables du locuteur ou acquises à l'occasion de l'échange et elle n'apporte pas de connaissances nouvelles

- dans les emplois de type EE2, *en effet* est à la fois :
  - o ‘**cataphorique**’ puisqu’il confirme F2 qui est un fait nouveau (prédictible à partir de F1, mais non acquis jusque-là)
  - o et ‘**anaphorique**’ puisque, dans un deuxième temps, marqué par *et*, F1 se trouve abductivement confirmé.

EE2 se prête très facilement à des emplois monologiques comme (30a) où la présence de *et* est obligatoire (cf. 30b) :

(30a) *Pierre avait dit qu’il viendrait et en effet il est venu.*

\*(30b) *Pierre avait dit qu’il viendrait en effet il est venu.*

Dans (30a), *et* assume une triple fonction<sup>10</sup> :

- il bloque le rattachement immédiat à l’énoncé précédent et donc élimine l’interprétation EE1
- il marque l’avancée de la chronologie
- et l’acquisition de connaissances sur le fait F2 (valeur épistémique).

Pour évaluer l’apport sémantique spécifique de *en effet* dans (30a), il suffit de le comparer avec (30c) sans *en effet* :

(30c) *Pierre avait dit qu’il viendrait et il est venu.*

(30c) présente la venue de Pierre comme suivant chronologiquement sa déclaration, alors que dans (30a), sa venue est interprétée comme découlant du fait qu’il avait dit qu’il viendrait. Cette interprétation n’est pas équivalente à celle que l’on aurait avec *alors* :

(30d) *Pierre avait dit qu’il viendrait alors il est venu.*

Dans (30d), le sens est normatif (*puisque Pierre avait dit qu’il viendrait, il est venu*) et restrictif (*Pierre n’est venu que parce qu’il avait dit qu’il viendrait*), tandis qu’avec *et en effet* (30a), la venue de Pierre est simplement envisagée comme une conséquence prévisible du fait qu’il avait dit qu’il viendrait sauf que, cette conséquence se trouvant vérifiée dans la suite, il y a confirmation rétrospective du principe de sens commun voulant que les personnes accomplissent les actions qu’ils avaient annoncées publiquement. Quand la seconde phrase réfère à un fait qui n’est pas une conséquence attendue de la première *et/alors* passent sans problème (30e), au contraire de *en effet* (30f) :

---

<sup>10</sup> *Et* n’est pas le seul connecteur possible avec les emplois de type EE2. *Mais* est également attesté, ainsi que le suggère l’extrait suivant où Rénine reconnaît que, étant donné les circonstances, il existait bel et bien des indices laissant prévoir que le petit dieu en question devait piquer une tête. Ici, le choix de *mais* s’explique du fait que Rénine reconnaît simultanément ne pas avoir su les discerner lui-même :

– *Tous mes compliments, dit Rénine. La faute est imperceptible, et il faut un œil exercé pour s’en apercevoir. Mais, en effet, logiquement, le poids du corps devrait l’emporter, et logiquement, selon les lois de la matière, le petit dieu devrait piquer une tête.*

*En effet* en français contemporain

(30e) *Pierre avait dit qu'il viendrait **et/**alors Marie avait invité tout le monde*

?? (30f) *Pierre avait dit qu'il viendrait **et en effet** Marie avait invité tout le monde*

Si (30f) est moins acceptable que (30e), c'est parce que, avec *en effet*, il doit y avoir un lien entre le savoir sur les situations et leur occurrence. Ce lien n'est pas imposé directement par *en effet*. Comme il est supposé faire partie des connaissances communes, il est simplement exploité et confirmé, au contraire de ce qui se passe avec *et* et *alors* qui, comme tous les connecteurs, sont à même de forcer les destinataires à établir une relation (respectivement de successivité/narration et de consécution) entre les événements dénotés par les énoncés.

*En effet* peut lui aussi forcer les destinataires à ajuster leurs représentations, mais le forçage porte sur la connaissance des événements et des liens qu'ils peuvent entretenir dans le sens commun. C'est ce qui se passe dans (31) où le personnage reconnaît ironiquement qu'il est obligé de se conformer à ce que Rodolphe lui demande de faire, du seul fait que celui-ci sait « ce qu'il faut faire » :

(31) – *Très bien, dit-il en riant. Puisque monsieur Rodolphe sait ce qu'il faut faire, je n'ai **en effet** qu'à obéir... Vas-y, prince Rodolphe.*

Le locuteur porte « *en riant* » l'attention sur le (prétendu) topos de l'infailibilité de Rodolphe, ce que ne pourrait faire *alors*, qui impliquerait qu'il assume sérieusement le lien de cause à conséquence entre le fait que Rodolphe sait ce qu'il faut faire, et qu'il n'a plus qu'à s'exécuter. L'extrait de *Royauté* de Rimbaud (*Illuminations*) cité par Rossari (1993) fournit un magnifique exemple de *en effet* 'performatif', mais non ironique :

(32) *Un beau matin, chez un peuple fort doux, un homme et une femme superbes, criaient sur la place publique : « Mes amis je veux qu'elle soit reine ! » « Je veux être reine ! ». Elle riait et tremblait. Il parlait aux amis de révélation, d'épreuve terminée. Ils se pâmaient l'un contre l'autre.*

*En effet*, ils furent rois toute une matinée où les tentures carminées se relevèrent sur les maisons, et toute l'après-midi où ils s'avancèrent du côté des jardins de palmes.



## 2.2. Contextes prototypiques

L'exemple (33) donne une bonne idée des traits contextuels associés aux emplois de type EE2 dans notre corpus :

(33) *Pourtant, se dit Mazeroux, s'il a téléphoné, ce ne peut être que d'ici.*

*En effet, il constata, de loin, que le récepteur était décroché, et, s'étant avancé vers la cabine, il heurta des morceaux de briques et de plâtre qui jonchaient le tapis.*

Dans la phrase hôte de *en effet* :

- le sujet de la principale coréférent avec le personnage à qui est attribuée la prédiction ;
- le verbe dénote un procès perfectif (achèvement) de perception (*constater*) qui est factif et épistémique ;
- ce procès suit chronologiquement le moment où la prédiction est formulée ;
- la complétive réfère à une situation qui est directement liée au scénario 'téléphoner' et donc bien adaptée pour confirmer la conjecture indiquée précédemment.

Dans (34), le schéma est le même, si ce n'est que *en effet* est précédé de *et*, et qu'il y a implication d'un prédicat de perception (*en effet, après le dîner, il constata que ...*) :

(34) *C'est pour ce soir, pensa Lupin.*

*Et en effet, après le dîner, Ludovic s'installa dans son bureau. Gervaise le rejoignit. Ils se mirent à feuilleter les registres du coffre.*

La séquence confirmative n'inclut, dans (34), que les deux phrases soulignées qui suffisent à établir le bien-fondé de la prédiction de Lupin concernant le fait que les deux personnages devaient se retrouver. La description de l'activité à laquelle ils se livrent ensuite (*ils se mirent à feuilleter les registres du coffre*), excédant le pronostic de Lupin, ne fait pas partie de la séquence confirmative. Dans les emplois comme (35) qui impliquent plusieurs personnages n'ayant pas accès aux mêmes données situationnelles, le décalage épistémique favorise l'apparition de séquences confirmatives :

(35) « Ils sont deux qui travaillent, leur dit-il à voix basse. Je n'en suis pas trop surpris. »

*Les autres montèrent, tour à tour, avides de voir, et passèrent la tête.*

*Deux ombres, en effet, étaient debout, de chaque côté de la rivière, à hauteur du pigeonnier, l'une dans l'île, l'autre sur la berge du parc. Elles ne bougeaient pas, et ne semblaient pas se cacher. Que faisaient-elles ? à quelle besogne mystérieuse se livraient-elles ?*

Pour les participants qui ne voient pas ce qui se passe, l'assertion formulée à voix basse vaut pour une conjecture, au demeurant hautement prévisible, puisque prise en charge par l'un d'eux qui est à même d'observer la situation. La phrase dans laquelle

En effet en français contemporain

est inséré *en effet* est un compte-rendu de perception qu'on impute aux autres participants et qui prend, de ce fait, une valeur confirmative. (36) et (37) sont du même tonneau :

(36) *Il semblait fort agité, et il me dit à voix basse : « Il y a des gens dans le salon. » **En effet, je perçus du bruit.** Je me levai et j'entrebâillai doucement la porte de ce boudoir.*

(37) *Elles hésitaient, ne sachant à quoi se résoudre. Appeler ? Crier au secours ? Elles n'osaient, tellement le bruit même de leur voix leur semblait redoutable. Mais Suzanne qui s'était approchée de la fenêtre étouffa un cri.*

– *Regarde... un homme près du bassin.*

*Un homme en effet s'éloignait d'un pas rapide.*

Dans (38), le locuteur fait un pronostic sur une action imminente et ce pronostic est confirmé dans l'énoncé juste après :

(38) – *En retraite ? Pas encore. La place est trop importante pour eux, ils attendent des renforts, et ils ne lâcheront que quand nos régiments entreront dans la danse... ce qui ne saurait tarder.*

***En effet l'ordre d'avancer fut apporté quelques instants après au colonel.** Le régiment suivrait la route et se déploierait dans les plaines situées à droite.*

La présence de *quelques instants après* signale l'avancée de la chronologie, et l'on est loin, avec les usages de ce type, de ce qui se passe avec les emplois de type EE1, où la confirmation est immédiate parce que fondée sur un savoir antérieur à l'échange ou acquis à l'occasion de celui-ci. **Avec les emplois de type EE2, c'est le temps qui apporte les connaissances nécessaires pour la confirmation.** Il en va de même avec (39) où *et*, outre qu'il indique l'avancée dans la chronologie, marque l'imminence :

(39) *Au bout d'un instant, l'émotion croissante des sœurs Archignat fit comprendre à Véronique que l'on approchait du Grand-Chêne, et elle l'aperçut en effet, plus gros que les autres, élevé sur un piédestal de terre et de racines, et séparé d'eux par des intervalles plus grands.*

Dans (40), il y a confirmation d'une hypothèse sur le lieu dans lequel se déroule une situation et *en effet* est postposé à la suite d'une phrase avec un verbe de perception :

(40) *Il n'y avait, certes, pas plus de cinquante à soixante secondes que l'individu avait mis le pied sur la première barre de l'échelle. Il ne pouvait donc être bien loin d'ici, d'autant plus qu'il avait eu la précaution de déplacer l'échelle pour qu'on ne pût s'en servir. Elle l'aperçut bientôt, en effet, qui longeait les débris de l'ancien cloître. Elle épaula, visa tranquillement et fit feu. L'homme tomba.*

Dans (41), on retrouve les mêmes indicateurs, sauf que l'énoncé conjectural n'est pas vraiment marqué comme tel (comparer avec *ce devait être par là que ...*) :

(41) *Sans un mot, il fit le tour du verger, et ils arrivèrent ainsi derrière la maison. C'était par là que Dalbrèque était entré la première fois. En effet, ils virent une petite porte de service qui devait être celle de la cuisine.*

La conjecture peut concerner l'origine causale d'une situation, ainsi que dans (42), ou même, comme dans (43), ce qui doit être en train de se passer dans un certain endroit :

(42) *Outre que la nuit était suffisamment claire pour qu'ils pussent se diriger, ils apercevaient devant eux une lueur épandue qui devait monter du corps de garde établi à l'entrée du tunnel. En effet, dans le poste, toutes les lumières étaient allumées, et les hommes, debout en dehors de la baraque, buvaient du café.*

(43) *Raoul supposa que quelqu'un surgissait à l'entrée de la passerelle à soufflet... peut-être le contrôleur, au cours d'une ronde.*

*Tout de suite, en effet, il y eut des éclats de voix, puis, brusquement, la lutte. Le premier des individus ne put même pas se servir de son arme, qui lui échappa des mains.*

### 2.3. Liens avec le contexte précédent

Dans les emplois de type EE2, le fait conjectural confirmé peut apparaître dans une phrase antérieure éloignée de celle dans laquelle figure *en effet*. C'est ce qui se produit dans (44) où la situation met en jeu une rumeur qui est confirmée ensuite dans une phrase au discours indirect libre :

(44) *Ce fut une explosion de joie : Arsène Lupin prenait un avocat ! Arsène Lupin, respectueux des règles établies, désignait pour le représenter un membre du barreau !*

*Toute la presse se rua chez Maître Detinan, député radical influent, homme de haute probité en même temps que d'esprit fin, un peu sceptique, volontiers paradoxal.*

*Maître Detinan n'avait jamais eu le plaisir de rencontrer Arsène Lupin – et il le regrettait vivement – mais il venait en effet de recevoir ses instructions, et, très touché d'un choix dont il sentait tout l'honneur, il comptait défendre vigoureusement le droit de son client.*

Avec (45), l'identification de l'hypothèse et la délimitation de la séquence confirmative sont plus aisées du fait de la reprise fidèle :

(45) *Je ne doutais point que Mme de Gorne ne fût là et qu'elle n'eût entendu le bruit de nos discussions. Éclairé par une lampe de poche, je visitai trois chambres. La quatrième était fermée à clef. Je frappai. Aucune réponse. Mais je me trouvais à l'un de ces moments où nul obstacle ne vous arrête. Dans l'une des chambres, j'avais aperçu un marteau. Je le ramassai et démolis la porte.*

*Natalie de Gorne était là, en effet, couchée à terre, évanouie.*

Dans (48), la reprise de *votre auto* par *l'auto* permet de remonter sans difficultés au segment confirmé :

(48) *Si vous voulez, dit Rodolphe. Mais je connais le chemin, c'est par là que je suis venu. L'issue aboutit à une petite maison sur la rue, près de votre garage. Maison vide, rue déserte. J'ai tout vu. Maman m'avait expliqué. On peut y aller. Rien à craindre. En outre, j'ai averti dans votre garage. Ils ont sorti votre auto. Elle nous attend, sans personne.*

– *Laquelle ?*

– *La huit cylindres.*

– *Bigre ! C'est toi qui conduis ?*

– *Non. Vous.*

*Sans avoir rencontré âme qui vive, ils arrivèrent dans la rue où, **en effet**, attendait l'auto. Ils y sautèrent. Horace se mit au volant.*

Cette reprise ne fournit cependant qu'un indice pour délimiter le segment nécessaire à l'interprétation de *en effet*. Comme la locution doit confirmer une hypothèse attendue, cette hypothèse doit être reconstituée et incarnée (i.e. attribuée à des agents, en l'occurrence aux participants aux événements). Ce travail d'accommodation, dont nous n'allons pas chercher à reconstituer les étapes, sollicite au minimum les trois phrases soulignées dans le texte. Si *en effet* est bien, ainsi que nous l'avons dit, une sorte d'"anaphore", sa résolution va bien au-delà de la simple identification d'un 'antécédent'. On notera toutefois que, à la différence de ce qui se passe avec les emplois de type EE1, où *en effet* peut aussi aller chercher un 'antécédent' éloigné, les emplois EE2 dont l'interprétation confirme un segment éloigné n'ont rien de rare ni d'étonnant dans la mesure où la confirmation ne peut venir que d'événements intermédiaires.

### 3. EN EFFET JUSTIFIANT OU EXPLIQUANT UN ENONCE PRECEDENT (EE3)

#### 3.1. Valeurs

Les emplois de *en effet* regroupés dans cette troisième partie<sup>11</sup> présentent des traits qui les distinguent de ceux analysés jusque-là. Revenons à (1a) d'où nous sommes partis pour la présentation des emplois EE1 :

(1) *A – Paul est un escroc (n'est-ce pas) ?*

*B – En effet.*

On a vu que *en effet*, dans les usages de ce type :

- fonctionnait comme une marque d'acquiescement (*oui/non*) assortie d'une indication modale de caractère épistémique ;
- pouvait être inséré dans une séquence confirmative limitée spécifiant la nature et l'étendue des connaissances sur lesquelles se fonde le locuteur pour accorder son assentiment.

Le locuteur recourant à un *en effet* de type EE1 indique qu'il est en mesure de se porter garant d'un fait F1 en vertu de la connaissance (antérieure ou acquise) qu'il en

<sup>11</sup> Ces emplois ont été relevés depuis longtemps par les dictionnaires : voir notamment le *Dictionnaire de l'Académie* (1840).

a. Cet accord ne constitue cependant pas, en règle générale, une fin en soi, il ne représente le plus souvent qu'un préalable pour l'avancée du dialogue, préalable après lequel on s'attend à ce que B ou A introduisent des données nouvelles, en relation avec le fait en question. C'est ce qui se passe dans (49a) où B invite A à se méfier de Paul :

(49a) A – Paul est un escroc (n'est-ce pas) ?

B – *En effet*. Tu ne devrais pas lui faire confiance.

Le conseil prodigué, s'il est une conséquence du fait que Paul est un escroc, fait avancer le propos : il ne s'agit plus, à ce stade de la conversation, de conforter A dans l'idée que Paul n'est pas honnête. Les usages de *en effet* EE3 se différencient des emplois EE1 en ceci justement que **B, après avoir confirmé un fait F1 et donc s'être accordé avec A sur ce point, introduit un fait nouveau, possiblement inconnu de A, mais propre à justifier ou expliquer F1 :**

(49b) A – Paul est un escroc (n'est-ce pas) ?

B – *En effet*. Il m'a vendu comme neuve une voiture qui avait plus de 100 000 kms.

La procédure confirmative, loin de s'arrêter, comme dans les emplois de type EE1, se poursuit.

Partant de là, on comprend bien pourquoi, dans les usages de type EE3, *en effet* peut facilement être intégré dans E2, en position initiale (*En effet, il m'a vendu ...*) ou inséré (*Il m'a en effet vendu ...*). Cette intégration est d'autant plus facile que B se porte en principe garant du fait F2 vu que c'est lui qui l'introduit. Rien ne s'oppose donc, dans ces conditions, à ce que l'on passe à des emplois monologiques du genre de (50) où **la valeur justificative/explicative l'emporte sur la valeur confirmative** qui tend à passer au second plan pour la simple raison que le locuteur est supposé garantir la vérité de l'assertion précédente dont il est l'auteur :

(50) Méfie-toi de Paul ! C'est un escroc. *En effet*, il m'a vendu comme neuve une voiture de plus de 100 000 km.

Dans les contextes comme (50), *en effet* a un sens proche de *car/parce que*. La commutation avec *car/parce que* est possible, mais seulement avec une ponctuation faible avant :

(51) Méfie-toi de Paul ! C'est un escroc, *car* il m'a vendu comme neuve une voiture de plus de 100 000 km.

Le fait que les emplois du genre de (52) soient ressentis et dénoncés comme des pléonasmes plaide également en faveur du rapprochement avec *car* :

(52) Méfie-toi de Paul ! C'est un escroc, *car en effet* il m'a vendu comme neuve une voiture de plus de 100 000 km.

On notera encore que *en effet*, comme *car* et *parce que*, peut sans difficulté justifier/expliciter une question sans prendre une valeur échoïque comme c'est le cas avec les *en effet* EE1, ce qui montre bien que les *en effet* EE3 sont différents de ces derniers. Notre corpus ne fournit aucun exemple de ce type mais on a tôt fait d'en

### En effet en français contemporain

trouver des attestations sur Google, ou *en effet* justificatif est suivi de *je me demande si*<sup>12</sup> :

(53) *Enfin, sachant qu'il s'agit d'un cylindre de grande marque classique, est-il possible d'aller chez un serrurier et de lui donner cette numérotation pour refaire la clef ?*

*En effet, je me demande si ces numéros sont universels ou, si lors d'une reproduction par numéro la hauteur des goupilles correspond à une numérotation spécifique à chaque marque ?*

(54) *La question que je pose est assez simple : les médias se doivent-ils de révéler une simple mise en examen ? En effet, je me demande si cela sert à quelque chose, et si oui à quoi, ou à qui.*

Pour ce qui est des différences avec les emplois de type EE2, elles sont suffisamment évidentes pour que l'on n'y insiste pas. Dans les emplois de type EE2 comme (27) que l'on rappelle :

(27) A – *Paul avait dit qu'il viendrait*

B – *Et en effet il est venu*

l'énoncé hébergeant *en effet* ne justifie pas que Paul avait dit qu'il viendrait. *En effet* confirme que Paul est bel et bien venu, conformément à ce que l'on pouvait attendre, du fait qu'il avait dit qu'il viendrait. Avec les emplois de *en effet* EE3 comme (40a) ci-dessus, l'énoncé sur lequel enchaîne *en effet* n'est pas confirmé en raison des attentes que l'on pourrait en tirer. Le fait que Paul soit un escroc n'a pas besoin d'être vérifié par la suite des événements, il est assumé par le locuteur mais, comme celui-ci suspecte que ce jugement risque de ne pas être admis par celles et ceux à qui il s'adresse, on comprend qu'il éprouve le besoin de le justifier.

### 3.2. Contextes d'emploi

Les contextes favorables à l'emploi d'un *en effet* de type EE3 confortent les indications qui précèdent, au moins dans notre corpus où un bon nombre des extraits illustrant ce type d'usage font suite à un événement inattendu, souvent exprimé par un énoncé négatif, qui appelle une justification ou une explication. Il en va ainsi dans (56) où le locuteur annonce une nouvelle qui a une importance particulière dans le contexte, les responsabilités exercées par M. Cacérés faisant que sa présence était requise :

(56) *Nous nous retrouvons ici, messieurs, comme il y a deux mois, pour prendre des résolutions définitives au sujet du testament de Cosmo Mornington. M. Cacérés, attaché à la légation du Pérou, ne viendra pas. M. Cacérés **en effet**, d'après un télégramme que je viens de recevoir d'Italie, est assez gravement malade.*

Comme cette absence est un fait nouveau et crucial, on comprend que le locuteur se sente obligé de la justifier auprès des personnes concernées. Cette exigence est

---

<sup>12</sup> *En effet* seul, suivi d'un énoncé assertif, ne peut justifier une question totale (Rossari 2002). La requête « en effet je me demande si » fournit 1540 occurrences sur Google et 1190 sur Yahoo (requêtes effectuées le 7 mai 2009, cf. note 2).

d'autant plus facile à satisfaire que le locuteur a simultanément connaissance d'un fait susceptible d'expliquer pourquoi M. Cacérés ne peut se trouver là où il aurait dû être, quoique cette explication ne soit pas prise en charge par le personnage (*d'après un télégramme que je viens de recevoir d'Italie*), autre différence avec les emplois de type EE1.

Dans l'extrait suivant, *en effet* est inséré dans une phrase qui fait suite, elle aussi, à une assertion négative et la phrase immédiatement précédente comporte un verbe de sens privatif :

(57) « Bigre ! pensa Lupin, il ne faudrait pas que je m'agitasse par trop ! Sans quoi, je risque d'être enterré vivant. Agréable perspective ! »

*En outre, la crainte de faire du bruit l'immobilisait. Il se trouvait, en effet, près de deux pièces occupées par des agents, son boudoir d'abord, et ensuite son cabinet de travail, puisque son boudoir, il le savait, était situé sur la partie de son cabinet de travail réservée au téléphone.*

Dans (58) :

(58) *Et, dès le début, son instinct lui faisant prendre la meilleure position possible, il avait tendu toutes ses forces pour plier un peu les genoux, raidir ses bras et gonfler sa poitrine. Il gardait ainsi une certaine liberté de mouvements et la place de respirer. D'autre part, il se rendait compte exactement de l'endroit où il se trouvait. Plusieurs fois, en effet, se glissant sous les débris de la serre, en quête des refuges où l'homme au chapeau pouvait se cacher, il avait remarqué ce vide situé non loin de l'entrée d'autrefois.*

le verbe factif *se rendait compte* signale que le personnage dispose de connaissances sur le lieu dans lequel il se trouve. Cette capacité semblant tout à fait extraordinaire dans la situation qui est la sienne, on comprend là encore très bien que le narrateur éprouve le besoin d'expliquer comment il a pu en arriver là. Semblablement, dans (59) :

(59) *Les mesures d'ordre les plus rigoureuses sont assurées en vue de l'exécution de Gilbert et de Vaucheray, et dans l'hypothèse toujours possible d'une tentative d'Arsène Lupin pour arracher ses complices au châtement suprême. Dès minuit toutes les rues qui entourent la prison de la Santé seront gardées militairement. On sait en effet que l'exécution aura lieu devant les murs de la prison, sur le terre-plein du boulevard Arago.*

le fait que les rues entourant la prison de la Santé seront gardées militairement suggère qu'elles vont être interdites à la circulation (sens privatif), mais surtout, cette indication qui fait allusion à un lieu précis, ne va pas de soi à la suite de la phrase précédente. Le lecteur est plus ou moins contraint d'inférer que les mesures prises pour assurer l'exécution du condamné sont en rapport avec la prison de la Santé, et c'est précisément cette inférence relativement risquée que vient justifier la phrase avec *en effet*.

### 3.3. *En effet* marqueur d'ouverture d'une séquence justificative

En effet en français contemporain

Dans les exemples qui suivent, **en effet** figure **en tête de paragraphe**. Dans (60), les situations mentionnées à la suite de *en effet* décrivent l'arrière-plan dans lequel se déroule l'échange (procès statifs à l'imparfait). L'ensemble du paragraphe (imputé au narrateur) explique la demande du locuteur :

(60) *Raymonde, ma chérie, éteignez la lampe qui est à côté de vous... nous n'en avons plus besoin... au contraire.*

**En effet**, *une clarté pâle, qui semblait la couleur même de l'eau, les avait accueillis au sortir de la grotte et pénétrait dans la cabine par les deux hublots dont elle était munie et par une grosse calotte de verre qui dépassait le plancher du pont et permettait d'inspecter les couches supérieures de la mer.*

Dans (61) :

(61) *Un marin, il déjeunait dans une auberge, en vue d'Honfleur, antique cité de l'estuaire. En face de lui, mangeait un de ces maquignons normands, rouges et lourds, qui font les foires de la région, le fouet à la main, une longue blouse sur le dos. Au bout d'un instant, il parut à Beautrelet que cet homme le regardait avec une certaine attention, comme s'il le connaissait ou du moins comme s'il cherchait à le reconnaître.*

« Bah ! pensa-t-il, je me trompe, je n'ai jamais vu ce marchand de chevaux et il ne m'a jamais vu ».

**En effet**, *l'homme sembla ne plus s'occuper de lui. Il alluma sa pipe, demanda du café et du cognac, fuma et but. Son repas achevé, Beautrelet paya et se leva. Un groupe d'individus entrant au moment où il allait sortir, il dut rester debout quelques secondes auprès de la table où le maquignon était assis, et ...*

les cinq phrases au passé simple suivant *en effet* décrivent les faits et gestes du maquignon et expliquent que Beautrelet finisse par penser que le marin ne doit pas le connaître. Le besoin de justifier ce point est d'autant plus nécessaire que, juste avant, il était convaincu du contraire. Les connaissances sollicitées pour l'interprétation de *en effet* ne peuvent être attribuées qu'au narrateur qui a accès à la fois aux pensées de Beautrelet et à la suite des événements. Dans (62) :

(62) *Arlette ne s'était pas enfuie. Elle n'avait pas rejoint Lupin. Mais, lasse de tant d'émotions et incapable de retourner encore à sa maison de couture, elle se reposait aux environs de Paris dans un joli pavillon entouré de bois et dont le jardin descendait, par des terrasses fleuries, jusqu'au bord de la Seine.*

*Un jour, **en effet**, pour s'excuser de sa mauvaise humeur d'un soir auprès de Régine Aubry, elle avait été voir la belle actrice, qui, très lancée maintenant, se préparait à jouer la commère d'une revue à grand spectacle. Les deux jeunes femmes étaient tombées dans les bras l'une de l'autre, et Régine, trouvant Arlette pâlie et soucieuse, sans plus l'interroger, lui avait proposé comme retraite ce pavillon qui lui appartenait.*

*en effet* est précédé, en tête du paragraphe, par le SN adverbial *un jour* qui indexe l'ensemble des situations rapportées dans la suite. Dans cet extrait aussi, les



connaissances sur les faits mentionnés ne peuvent être attribuées qu'au narrateur omniscient. La séquence introduite par *en effet* explique l'ensemble de ce qui précède, elle explicite les circonstances et les motivations ayant conduit Arlette à rester auprès de Régine. Les informations rapportées sont clairement nouvelles : elles démentent des hypothèses attendues (*Arlette s'était enfuie. Elle avait rejoint Lupin*) et font allusion à une situation tout à fait inédite (*elle se reposait aux environs de Paris*) qui mérite explication. Dans l'extrait suivant, le locuteur introduit au sein de sa reconstitution historique une hypothèse susceptible (cf. le *certainement*) d'expliquer la décadence de Sarek, hypothèse qui est ensuite justifiée :

(63) – *Ne t'emballe pas, Vorski. Réservons notre enthousiasme pour le récit de tes crimes. Actuellement, nous en sommes à l'apogée de l'époque druidique, époque qui se continua bien au-delà des Druides, pendant les longs siècles où, après leur disparition, la pierre miraculeuse fut exploitée par les sorciers et les devins. Et nous arrivons ainsi peu à peu à la troisième période, la période religieuse, c'est-à-dire, vraisemblablement, à la décadence progressive de tout ce qui faisait la richesse de Sarek, pèlerinages, fêtes commémoratives, etc.*

*L'Église, en effet, ne pouvait s'accommoder de ce fétichisme grossier. Dès qu'elle en eut le pouvoir, elle dut lutter contre le bloc de granit qui attirait tant de fidèles et perpétuait une si détestable religion. La lutte était inégale, le passé succomba. Le dolmen fut transporté où nous sommes, la dalle des rois de Bohême fut ensevelie sous une couche de terre, et un calvaire s'éleva à l'endroit même des miracles sacrilèges.*

*Et par là-dessus, le grand oubli !*

Comme précédemment, *en effet*, quoique inséré, indexe tout le paragraphe qui suit et qui constitue une sorte d'incise dans le récit.

Les extraits analysés dans cette partie montrent que *en effet* peut introduire une séquence justificative/explicative comportant plusieurs énoncés faisant suite à celui dans lequel *en effet* apparaît. Ce trait différencie les emplois de ce type de ceux impliquant des vrais connecteurs qui se contentent, en règle générale, de mettre en relation un énoncé E2 avec un énoncé E1 ou une suite d'énoncés précédant immédiatement. Dans (60) à (64) il serait très difficile de remplacer *en effet* par *car* même en faisant abstraction de la position. *En effet*, à la différence de *car*, ouvre une séquence explicative. Tout en signalant que E2 entretient une relation de discours avec E1, il introduit une séquence à même d'intégrer plusieurs énoncés dénotant des faits de nature à justifier ou expliquer E1. Il fonctionne non pas comme un connecteur, mais comme un méta-marqueur d'argumentation : il maintient le lien avec le fait à prouver et le transforme en une sorte de repère pour l'interprétation de la suite, il le promeut au rang d'index, un peu comme les adverbiaux cadratifs transforment en index certaines dimensions des situations de façon à pouvoir regrouper les énoncés qui les décrivent sous un même 'label'. Tout en signalant une relation de justification/explication, tout en fonctionnant comme un connecteur, *en effet* garde un potentiel cadratif, il jouit d'un pouvoir métadiscursif d'organisation des informations, dont les purs connecteurs comme *car, parce que, mais ...* sont plus ou moins privés.

## CONCLUSION

Les trois grandes valeurs de *en effet* dégagées dans les pages qui précèdent peuvent être synthétisées comme suit :

- **Les emplois de type EE1** sont dans l'ensemble absolus et dialogiques. Le locuteur B confirme à l'aide de *en effet* un énoncé E que vient de produire un locuteur A. *En effet* fonctionne comme un marqueur d'acquiescement épistémique : il signale que B se fonde sur la connaissance qu'il peut avoir du fait F dénoté par l'énoncé E pour confirmer sa véracité, cette connaissance pouvant être acquise préalablement à l'échange ou à l'occasion de celui-ci. Le segment confirmé est le plus souvent adjacent. *En effet* peut être accompagné de constituants qui n'apportent pas d'informations nouvelles ou qui ne font que préciser les éléments confirmés.
- **Les emplois de type EE2** se rencontrent dans des séquences dialogales ou hétérogènes : un énoncé E1, attribué à un locuteur A, fait état d'un fait F1 qui annonce F2. E1 est suivi d'un énoncé E2 référant au fait annoncé F2 ou à un fait apparenté. *En effet* figure dans E2, il confirme F2 et indirectement F1. La relation est à la fois 'anaphorique' et 'cataphorique'. [L'énoncé E2 qui confirme E1 est le plus souvent adjacent à E1, le fait F2 suivant chronologiquement F1 dans la succession des événements.]
- **Les emplois de type EE3** sont plutôt non dialogaux. *En effet* figure dans E2 qui fait allusion à F2 dont le locuteur a connaissance (la valeur épistémique demeure). *En effet* signale que F2 est de nature à étayer F1, et il fonctionne comme un connecteur justificatif/explicatif. E2 hébergeant *en effet* apparaît dans la suite immédiate de E1, mais il ouvre une séquence justificative/explicative qui peut intégrer un nombre indéfini d'énoncés.

Commentaire [BF1]: à vérifier

**Ces trois types d'emploi de *en effet* entretiennent, à l'évidence, des liens étroits. Ils participent tous d'une même opération de confirmation, dont la figure basique ou primitive semble être les usages de type EE1 où *en effet* confirme un énoncé précédent.**

- Dans les emplois de type EE2 et EE3, *en effet* figure dans un énoncé E2 et il porte d'abord sur E2.
- Dans les emplois de type EE2, *en effet* ne confirme pas directement F1 introduit dans E1. *En effet* confirme F2 qui est présenté comme une conséquence prévisible de F1. Le lien avec F1 et E1 est maintenu par cette relation, et la confirmation de F1 est indirecte.

- Dans les emplois de type EE3, il en va de même, sauf que le fait F2 introduit en E2 n'est pas une conséquence attendue de F1. F2 est un fait nouveau, ajouté, mais dont l'introduction est présentée par *en effet* comme de nature à justifier/expliquer F1.
- Les emplois de type EE3 imposent une relation de discours, le locuteur ne confirme pas E1 au sens où il ne veut pas indiquer à A qu'il partage avec lui la conviction que F1 est bien le cas. Il veut que A croie que F1 est bien vrai, du fait que F2 justifie/explique F1.

Dans tous les cas on peut parler de confirmation mais avec les emplois de type EE3, 'confirmer' signifie apporter des arguments susceptibles d'étayer une thèse, alors que avec les emplois de type EE1 et EE2 'confirmer' signifie se porter garant de la véracité d'un fait soit directement (EE1) soit indirectement (EE2).

Les *en effet* de type EE3 permettent des enchaînements qui ne sont pas possibles avec les *en effet* EE1 et EE2. Un énoncé comme *Paul passe pour un escroc* pose que Paul est réputé malhonnête, ce dont on peut parfaitement convenir tout en sachant que Paul n'a jamais commis la moindre indécatesse financière. Dans (64) avec un *en effet* EE1 :

(64) A – *Paul passe pour un escroc.*

B – *En effet*

B, en répondant *en effet* confirme la rumeur voulant que Paul soit malhonnête. Il acquiesce et signale qu'il dispose d'informations lui indiquant que Paul a une telle réputation. Une fois cela admis, B pourrait sans problème enchaîner à l'aide de *et c'est un escroc*, ou de *mais il n'y a pas plus honnête que lui*. Mais on ne pourrait pas avoir :

(65) A – *Paul passe pour un escroc.*

\* B – *En effet. Il est très honnête.*

Avec les emplois de type EE2, *en effet* ne peut confirmer que la malhonnêteté de Paul (via un topos du type 'il n'y a pas de fumée sans feu') :

(66) *Paul passe pour un escroc et en effet il est malhonnête.*

\*(67) *Paul passe pour un escroc et en effet il est très honnête.*

Il en va de même avec EE3 :

\*(68) *Paul passe pour un escroc. En effet, il est très honnête.*

sauf que (69) est parfaitement acceptable :

(69) *Paul passe pour un escroc. En effet, il est très honnête mais tout le monde se figure qu'il est parti avec la caisse du club de judo.*

le même enchaînement étant impossible avec EE2 :

\*(70) *Paul passe pour un escroc et en effet il est très honnête mais tout le monde se figure qu'il est parti avec la caisse du club de judo.*

Cette dernière série d'exemples confirme deux choses :

*En effet* en français contemporain

– d’une part que *en effet* justificatif est capable d’introduire une séquence entière, laquelle séquence peut parfaitement comporter des arguments antiorientés pour autant que ceux-ci sont corrigés dans la suite, ce qui n’est pas possible ni avec EE1 ni avec EE2 ;

– d’autre part que la différence entre les *en effet* EE3 et EE1 tient essentiellement à ce pouvoir.

Quand on compare (71) avec (69) ci-dessus :

(71) A – *Paul passe pour un escroc.*

B – *En effet. Il est très honnête, mais tout le monde se figure qu’il est parti avec la caisse du club de judo.*

on s’aperçoit qu’il suffit de déplacer *en effet* dans la seconde phrase en position préverbale pour qu’il prenne un sens différent. Il n’est pas exclu de penser que c’est par le biais d’emplois de ce type que *en effet* a pu acquérir une valeur justificative/explicative<sup>13</sup>.

Pour finir, on ajoutera que dans certains emplois comme (72), il est très difficile de faire le partage entre les valeurs confirmatives (EE1) et justificatives (EE3) :

(72) – *Des pièces barricadées, un salon qu’on avait laissé dans son ordre de vie quotidienne, une pendule qui, par miracle, sonna notre arrivée...*

– *De bien petits détails, murmura M. d’Aigleroché.*

– *Il y a mieux, en effet. Nous sommes montés au haut du belvédère, et, de là, nous avons vu, sur une tour, assez loin du château... nous avons vu deux cadavres, deux squelettes plutôt... un homme et une femme que recouvrent encore les vêtements qu’ils portaient quand ils ont été assassinés...*

En employant *en effet* le locuteur confirme que les informations dont il a fait état peuvent être considérées comme de ‘biens petits détails’. Il accorde cette appréciation à M. d’Aigleroché. Mais pas pour les mêmes raisons que lui, pas parce que ces détails seraient négligeables pour l’enquête, mais parce qu’il a mieux dans son jeu (valeur justificative), comme il l’expose dans la suite.

Lattice (ENS & CNRS)

Université de Paris III

---

<sup>13</sup> Les emplois de *en effet* EE2 nous ont paru suffisamment nombreux dans notre corpus, et suffisamment différents des emplois de type EE1 et EE3, pour que nous les rangions dans une catégorie à part. Iordanskaja & Mel’cuk (1999), dont nous n’avons malheureusement eu connaissance qu’après la rédaction de cet article, ne différencient que deux types d’emploi de *en effet*, correspondant aux emplois que nous appelons EE1 et EE3. La question de savoir s’il faut distinguer un type d’emploi supplémentaire reste ouverte et exigerait un autre article.

### Références bibliographiques

- BONAMI O., GODARD D. & KAMPERS-MANHE B. (2003). Adverb Classification. In Corblin F. & De Swart H. (Eds.), *Handbook of French Semantics*, CSLI, Stanford, 143-184.
- BORILLO A. (1976). Les adverbes et la modalisation de l'assertion. *Langue Française*, 30, 74-89.
- BORILLO A. (2004). Les adverbes d'opinion forte : *selon moi, à mes yeux, à mon avis...*: point de vue subjectif et effet d'atténuation. *Langue Française*, 142, 31-40.
- CHAROLLES M. (1984). *En réalité et En fin de compte* et la résolution des oppositions. *Cahiers du Centre de Recherches Sémiologiques*, 46, 81-111.
- CINQUE G. (1999). *Adverbs and Functional Heads*. Oxford University Press, Oxford.
- DANJOU-FLAUX N. (1980). A propos de *de fait, en fait, en effet et effectivement*. *Le Français Moderne*, 48, 110-139.
- GUIMIER C. (1996). *Les adverbes du français – Le cas des adverbes en -ment*. Ophrys, Paris.
- IORDANSKAJA L. & MEL'CUK I. (1999). Textual Connectors Across Languages: French EN EFFET vs. Russian V SAMOM DELE. In Mey J., Wierzbicka A. & Boguslawski A. (Eds.), *E Pluribus Una the one and the many*, Odensee University Press, Odensee, 305-347.
- LOOCK R. (2010). The 'Fame Effect' or How the syntactic choices of writers can be explained by their assumptions about their addressees' state of knowledge: the case of relevance-oriented, non-restrictive noun modifiers. *Discours 7* (<http://discours.revues.org/8027>). DOI : 10.4000/discours.8027.
- MOLINIER C. & LEVRIER F. (2000). *Grammaire des adverbes en -ment*. Droz, Genève.
- PIETRANDREA P. (2005), *Epistemic Modality. Functional Properties and the Italian System*. John Benjamins Publishing Company, Amsterdam/Philadelphia.
- PIETRANDREA P. (2008), *Certamente and Sicuramente*. Encoding dynamic and discursive aspects of commitment in Italian. *Belgian Journal of Linguistics*, 22, 221-246.
- ROSSARI C. (1993). *Les opérations de reformulation*. Peter Lang, Berne.
- ROSSARI C. (2002). Les adverbes connecteurs : vers une identification de la classe et des sous-classes. *Cahiers de Linguistique Française*, 24, 11-43.
- ROSSARI C., BEAULIEU-MASSON A., COJOCARIU C. & RAZGOULIAEVA A. (2004). *Autour des connecteurs*. Peter Lang, Berne.